

L'Union des Cantons de l'Est

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. LAVERGNE Directeur.
Zéph. NAULT, Imprimeur.

J. E. PERRAULT, Rédacteur,
ANTONIO PERRAULT, Asst.-rédac.

37ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 9 OCTOBRE 1903.

No 43

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre.
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne.....30centimes
inscriptions subséquentes.....20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérées comme annonces
10 centimes la ligne.

FEUILLETON DU 9 OCT. 1903

PAR L'AMOUR

No. 4

—Ça dépendra encore de notre budget.
—Vous le connaissez. Votre père vous donne cinq cent mille francs. De votre mère, vous en avez trois cent mille.
—Ça fait combien de revenu tout ça?
—Mettez vingt-cinq mille francs. Moi, je vous apporte à peu près autant.
—Et ça nous représente cinquante mille francs de rente...
—Qui seront plus que quadruplés un jour...
—Ah! oui, les espérances... C'est presque honteux de songer à cela, Julien.
—Nous parlons raison...
—Nous allons devenir trop raisonnables et ressembler à de vilains personnages.
—N'y ressemblons pas... Nous avons cinquante mille francs de rentes... Ce n'est pas de quoi épater la ville et les faubourgs. Mais c'est de quoi vivre heureux... à notre guise... partout où nous en aurons envie... Voyager si vous voulez... passer quelques mois à Paris s'il nous en prend fantaisie... s'en aller confortablement l'hiver dans quelque joli coin... sur la côte... en Italie... ou plus loin encore...
—Savez-vous ce qui m'inquiète?
—Dites...
—J'ai peur que vous vous ennuyiez...
—Moi?...
—Dame... rien faire que m'ennuyer...
—Mais assurément... C'est aussi dans le programme, cela.
—Elle ho-ha-ha la tête!
—Le programme de demain... mais ce n'est de rien... C'est vrai, mon ami, j'ai parfois un peu peur de voir la lassitude arriver. Je regrette que vous n'ayez pas une occupation... une ambition... que sais-je...
—Oh! André... mais alors... vous redoutiez donc aussi pour vous...
—Mais non, Julien... Les femmes voyez-vous, c'est bien différent. Elles ont leur maison... elles ont leurs bébés... tandis que les hommes... Ah! j'aurais pour vous, oui, plus d'ambition. J'accepterais volontiers de vous accroître au programme si c'était pour vous voir intéressé à quelque chose.
—A quoi diable?... En ce moment surtout, qu'on peut faire un homme de notre monde? Rien... lamentablement rien. Vous ne voudriez pas que je me lance dans l'industrie... ou les tripotages d'argent...
—Non, fit-elle en souriant.
—Soldat... c'est trop tard. Je ne puis que vous offrir mes galons de lieutenant de réserve...
—Et puis soldat... non... ça ne me dirait pas.
—Alors quoi?... le comte de Pontarède ne peut pas être sous-préfet... D'abord on ne voudrait pas de lui...
—Et j'en suis ravie.
—Plus moyen seulement de se présenter à la députation.
—Oh! pas de politique surtout.
—Alors quoi?...
—Oui, je suis bien... en les bras liés... C'est désolant... Il me semble que c'est une véritable iniquité de l'époque où nous vivons.

—La magistrature... on pouvait dans le temps... on ne peut plus. Votre père me l'a raconté vingt fois. Quand il l'a quittée pour se marier avec votre pauvre mère, il était à chaque instant sur le point de tout envoyer promener tant il se sentait dépaycé dans ce milieu qui n'est plus le nôtre... Enfin, lui... a-t-il pu au moins leur tirer cavalièrement sa révérence...
—Grâce à cette pauvre bonne cousine Hortense...
—Je l'ai connue, vous savez.
—Oui?...
—J'avais cinq ans... Je me souviens très bien. Maman m'avait amené ici, à Biviers... en visite, s'il vous plaît. C'était dans ce salon... Ah! ça ne ressemblait guère... Je la vois encore, Mlle de la Croix d'Arbel... petite... un peu bossue... très ridée... avec une voix grêle et des yeux clairs qui me faisaient pleurer. Il y avait là votre cousin... Elles n'étaient pas encore brouillées...
—Ma cousine Madeleine... Mme Bérard?
—Oui. Moi je la trouvais très gentille. Elle m'avait pris sur ses genoux... Elle me boudait d'un tas de bonnes petites choses... Vous savez ce qu'elle est devenue?
—Bien vaguement... Je sais que M. Bérard est mort... terriblement... d'un accident en mer... laissant des affaires très embrouillées... des affaires d'une liquidation très difficile que sa mort soudaine a rendue désastreuse.
—Oui... désastreux... De sa fortune qui la veille était belle, il n'est absolument rien resté.
—C'est bien en apprenant cela que papa a eu la gênerose... la belle... la très belle pensée... Mais j'ai peut-être tort de vous faire cette confidence... il m'avait tant recommandé le secret de sa bonne action...
—Bah! je suis au courant... je devine au moins: la restitution anonyme de cent mille francs... faite à la veuve par un débiteur du mari...
—Comment pouvez-vous savoir?
—Je connais Noël.
—Noël?...
—Le fils aimé de Mme Bérard... car elle est restée avec deux enfants, la pauvre femme.
—Vraiment... vous connaissez...
—Quand je faisais mon droit, il était à l'École des Beaux-Arts. Nous étions très liés... nous le sommes encore... pauvre garçon... Il avait beaucoup de talent... Je le néglige à présent... et j'ai tort... cruellement tort...
—Pourquoi dites-vous cela?
—Parce qu'il est plus à plaindre encore que vous ne pourriez le penser. Quand le coup qui les frappait tous a éclaté comme un tonnerre, Noël était à Paris... on commençait à parler de lui... il avait des succès... il gagnait déjà pas mal d'argent... Aussitôt il a fait venir sa pauvre mère près de lui... il a voulu que Maurice (c'est son frère cadet), continuât ses études à Louis le Grand... Il ne pouvait plus compter que sur son travail pour subvenir à tous ces besoins... Il avait un remarquable talent d'«*quarantiste*... Il plaçait plus facilement ses eaux-fortes que ses tableaux... Il s'est mis à la gravure... avec acharnement... il s'est surmené... et un beau jour, voilà qu'il a tout vu osciller autour de lui... tout flotter... tout s'éteindre... Il avait abusé de ses yeux... il y avait la vue... un décollement de la rétine. Maintenant il est, le malheureux, tout à fait aveugle...
—Ah!... mais on guérit de cela?
—Non... Tous les médecins ont été consultés... Noël est aveugle.
—Ah! pauvre... pauvre garçon... Et alors?...
—Alors... Oui... c'est une restitution anonyme de cent mille francs qui les a sauvés de la misère... d'une misère effroyable.
—Ah! les malheureux...
—Malheureux... Eh! non... puisqu'ils ont pu avec cette ressource inattendue, mettre en ordre leurs affaires... payer encore quelques reliés de la liquidation... et, avec deux ou trois mille francs de rente, se réfugier à Agay.
—Agay?...
—Un coin perdu sur la côte de la Méditerranée, où le père avait une bicoque, pour aller pêcher et mettre aux enfants les jambes dans l'eau pendant quelques semaines de l'été... C'était de si peu de valeur qu'on n'avait pas trouvé à la vendre lors du désastre... Une fois tout réglé... la bicoque leur était restée... Et c'est là qu'ils se sont installés et qu'ils vivent... Oh! vous vous doutez comment... mais enfin ils sont au soleil... au bord de l'eau... ils ont leur pauvre existence assurée... Ah! oui, c'est bien, c'est très bien ce qu'il a fait là, votre père.
—Moi, Julien, j'aurais voulu qu'il lit plus.
—Oh!... cent mille francs!...
—Vous oubliez que c'est plus de vingt fois cette somme que les pauvres gens auraient eu, si papa n'avait pas été désigné comme héritier par notre cousin de la Croix d'Arbel.
—Et tout cela, aujourd'hui, serait peut-être englouti avec le reste dans le désastre...
—Peut-être... oui... mais c'est égal... moi, j'aurais donné davantage.
—Et pourtant je vous assure, André, il n'y en a pas beaucoup, par le monde, qui auraient été aussi généreux que M. de Kervassay.
—Ah! c'est qu'il est bon... très bon, papa. Quand on le voit... comme ça... on peut le trouver léger... insouciant... comment dirai-je, un peu fâlon d'«*scepticisme*... mais au fond, il est bon, très bon... et il m'aime bien. Tenez, quand maman est morte...
—Vous étiez toute petite fille.
—J'avais déjà sept ans... Pauvre maman, je la voyais déjà languissante... tous les jours plus faible... mais je ne comprenais pas... je ne savais pas encore ce que c'était, ces affreuses choses de la mort...
—Et voilà qu'un matin... depuis quelques jours, on me tenait éloignée de sa chambre... ma bonne qui avait les yeux rouges... gonflés, ma bonne m'appelle: "Mademoiselle André... venez voir votre maman... qui veut..."
—Moi, je courais déjà pour lui dire bonjour... Pauvre mère... elle était dans son lit... Ah! avec un visage si amaigri... si livide... Elle pleurait à chaudes larmes... Tout le monde pleurait autour d'elle... moi je me mis à pleurer aussi... sans savoir pourquoi... Et puis elle me dit, d'une voix à peine distincte, une voix, Julien, que je n'oublierai jamais: "André... embrasse-moi... mon amour... encore... encore sois toujours... une brave petite fille..."
—Et puis elle avait fermé ses pauvres yeux... On m'avait vite emmenée...
—Et le lendemain, on m'avait fait mettre une robe noire... Je ne devais plus la revoir, Julien.
—Il répondit, tout oppressé de l'émotion de son amie:
—Un souvenir bien douloureux, mais qui vous a aussi donné un réconfort de profonde tendresse. Ce ne sont pas ces peines là qui laissent le cœur en ruines.
—C'est vrai... je n'ai pas regret de parler de ces tristes choses.
—Et alors... votre père...
—Il était fou de chagrin, lui. Vous savez qu'il aimait passionnément ma pauvre maman... Sa douleur effrayait tous ceux qui l'entouraient. Nous étions à Paris, dans le petit hôtel qu'il avait fait bâtir, tout près du bois... Croiriez-vous... cet hôtel, huit jours après, était vendue avec le mobilier... mon pauvre père avait connu s'enlever avec moi, ici, à Biviers... pour s'y terrer... pour y vivre seul avec cette petite fille qui lui rappelait un peu celle qu'il avait tant aimée...
—Et je crois que nous y serions toujours restés... seuls... moi, suffisant à son besoin de tendresse désolée... s'il ne s'était pas aperçu, mais au bout de bien longtemps, que je devenais une petite savante... une fille, indomptée et ignorante... oh! ignorant à faire frémir... et c'est seulement alors qu'il se décida à me mettre en pension, mais tout près de lui... au couvent du Sacré-Cœur de Montfleury... Au moins, là, pourrait-il venir m'embrasser tous les jours...
—Et il venait?... demanda Julien avec une surprise où on aurait pu trouver aussi un peu d'incredulité.
—Tant qu'il est resté à Biviers, oui, certainement. Mais ses affaires l'ont forcément rappelé à Paris. Il a été obligé d'y faire des séjours de plus en plus longs... Et puis... il est resté si jeune de caractère, vous savez; il s'est peu à peu consolé...
—Et vous êtes restée plus seule au couvent.
(A continuer)

Département de l'Agriculture

Division du Commissaire.

Ottawa, 1 Octobre 1903,

LA METHODE DE DRAINER LE SOUS-SOL

Dans un article précédent, nous avons fait mention des divers avantages résultant d'un parfait drainage du sous-sol; nous allons maintenant donner quelques notions sur les moyens employés par nos cultivateurs pour drainer leur terrain.

Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut premièrement étudier la meilleure manière d'installer un système de drainage. Le but à atteindre est de donner le plus de pente que possible, de diminuer le creusage, de réduire au plus bas chiffre le taux des conduites, et enfin obtenir un système de drainage aussi parfait que possible.

TUILES

Pour drainer, il n'y a rien de mieux que les conduites rondes ordinaires en tuiles. La grandeur des conduites à employer fait toujours l'objet d'une étude attentive des conduites dans lesquelles le système de drainage devra fonctionner. Il devra être assez grand pour enlever dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures, toute l'eau répandue par les plus fortes orages. Cependant il est très important qu'il ne soit pas trop grand, vu que le coût de l'égoût est en proportion de la grandeur de ses conduites employées. Nous appuierons sur le fait que la capacité des conduites rondes est en proportion du carré de leurs diamètres, c'est-à-dire que dans les mêmes conditions, un tuyau de deux pouces emportera quatre fois autant d'eau, et un tuyau de trois pouces, neuf fois autant qu'un tuyau d'un pouce. De fait, dans les grands tuyaux cette proportion est encore augmentée vu que la friction est bien moindre que dans les conduites de petite dimension. Dans les cas ordinaires, on recommande des conduites de cinq à six pouces pour les parties inférieures de l'égoût collecteur et quatre pouces pour celles des parties supérieures; pour les embranchements les conduites de deux pouces et demi à trois pouces sont préférables.

PROFONDEUR ET DISTANCE A EMPLOYER

Il est rarement nécessaire de creuser des égouts à plus de quatre pieds au-dessous de la surface, et dans la majorité des cas, il serait suffisant de creuser deux et demi à trois pieds et demi. La distance à garder entre les embranchements dépend de la quantité d'eau à enlever et de la nature du sous-sol. Habituellement, les conduites sont placées à une distance de cinquante à cent pieds les uns des autres; cependant dans un sol compact, une distance de trente pieds ne serait pas trop rapprochée.

CREUSAGE DE L'EGOUT

On commence à creuser un égoût en partant d'une charrie ordinaire trois ou quatre fois dans le même sillon, ensuite le sous-sol peut facilement être ramené avec une bonne charrie fourgon; de cette façon, la terre est bouleversée jusqu'à deux pieds, et plus, elle peut alors être facilement enlevée avec des pelles étroites. Le fond de l'égoût doit être creusé avec des bèches étroites faites expressément pour cette besogne. L'égoût doit être creusé en droite ligne au moyen d'une ficelle tendue rigide ment près du sol et à peu près à quatre ou six pieds du bord de l'égoût. Dans les cas ordinaires, l'égoût n'a guère besoin d'être plus d'un pied et demi à la surface et de quatre à six pouces dans le fond, la largeur augmente nécessairement en proportion de la profondeur de l'égoût et de la grandeur des conduites.

PENTE

Généralement, la pente des égouts doit être aussi accentuée que possible; elle ne devrait pas avoir moins de deux pouces par chaque cent pieds si toutefois il est possible de donner cette déclivité. Il est nécessaire de niveler le terrain attentivement afin d'avoir une pente uniforme dans toute l'étendue de l'égoût. Une méthode bien simple employée dans ces cas, et recommandée par les autorités en pareilles matières, est l'emploi de traverses faites avec des morceaux de planches d'un pouce d'épaisseur et de trois à

quatre pouces de largeur. La longueur de l'étauçon varie selon la profondeur de l'égoût. Une traversée d'à peu près deux pieds est clouée à la tête de l'étauçon. Ces traverses sont alors placées sur la lisière du fossé de façon à ce qu'elles soient en ligne. La pente voulue est établie par l'emploi d'un niveau à bull d'air. Lors de la pose des conduites, un étauçon doit être placé au fond de l'égoût et marqué en ligne avec la tête des traverses. Ceci répété à de courtes distances donne le niveau à suivre pour la pose des conduites.

POSAGE DES TUYAUX EN TUILES

Lorsqu'on a donné au fond de l'égoût la pente et la grandeur voulue les tuyaux doivent être posés attentivement afin de les faire accorder aussi parfaitement que possible. A l'aide d'un crochet à tuyaux, ils peuvent être placés d'aplomb sans descendre dans l'égoût. Certaines personnes préfèrent poser les tuyaux à la main en descendant dans l'égoût et en marchant avec précaution sur chaque tuyau qu'elles viennent de poser. Pour recouvrir les tuyaux, il est préférable de mettre d'abord la terre de la surface. Cette terre, bien foulée, empêchera le terrain du sous-sol de pénétrer dans les joints. La pose des tuyaux doit commencer à la sortie de l'égoût principal et là où il y a des raccordements avec les embranchements, le conduit latéral doit être posé de façon à pénétrer suffisamment dans le conduit principal.

RACCORDEMENTS ET SORTIES

Tous les raccordements des embranchements avec l'égoût principal doivent être posés à angle aigu ou lorsque la pente est suffisante, au delà de l'axe du conduit principal. Ceci est nécessaire afin d'empêcher les dépôts de vase et l'engorgement des conduits à leur raccordement. On peut employer des tuyaux avec des raccordements fait expressément pour cet emploi; ou le raccordement peut être fait en perçant un trou dans le tuyau principal avec un pie à tuiles. La sortie de la conduite devra être placée de façon à ce que l'eau puisse s'écouler facilement. On gagnera beaucoup en faisant autour de cette sortie des travaux de maçonnerie ainsi qu'une sorte de grille afin d'empêcher les animaux d'y entrer. Dans ce pays, des tuyaux de conduites vernies peuvent être avantageusement employés pour les derniers dix ou quinze pieds, parce qu'ils résistent plus facilement à la gelée. En terminant, il n'est pas hors de propos d'appuyer sur le fait qu'il ne faudra pas laisser pousser des arbres trop près des conduites en tuiles dans lesquelles l'eau s'écoule durant une grande partie de l'année, parce que les racines sont sujettes à pénétrer dans les joints et avec le temps, fermer complètement l'égoût. Le peuplier, l'orme, le saule, sont surtout dangereux sous ce rapport.

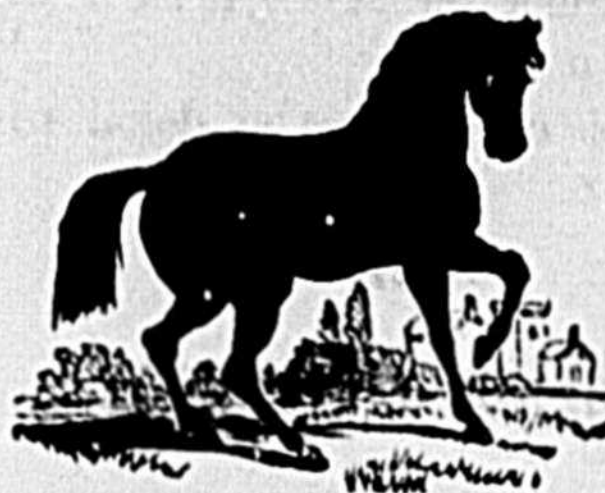
W. A. CLEMONS, Commissaire des Publications.

Bébés heureux et joyeux

Il n'y a pas, sur terre, plus grand trésor qu'un bébé en santé, joyeux, heureux. En conséquence, tout ce qui est de nature à maintenir l'enfant en cet état est un bienfait inappréciable pour les mères. Mme W. Ball, Maple Creek, T. N. O. raconte comment elle est parvenue à cette fin. "Je suis heureuse de dire que les Tablettes "Baby's Own" ont fait un monde de bien à ma fillette. Elle souffrait gravement de constipation, elle était très malcommode, mais depuis qu'elle prend des Tablettes elle est très bien. Je les lui fais prendre une fois ou deux par semaine et elle est maintenant si joyeuse, si heureuse qu'il n'y a pas de doute que les Tablettes "Baby's Own" sont exactement ce qu'il faut aux bébés."

C'est une leçon pour les autres mères qui ont besoin d'un remède sûr et efficace contre les maux dont souffrent les jeunes enfants, de temps à autre. Ces tablettes sont vendues avec la garantie qu'elles ne contiennent ni opium ni aucune drogue dangereuse et elles sont bonnes pour tous les enfants depuis le bébé naissant jusqu'aux enfants les plus développés. Vendues à 25 cents la boîte, ou envoyées par la poste en écrivant directement à la Dr Williams' Medicine Co. Brockville, Ont.

Dr J. H. VICNEAU

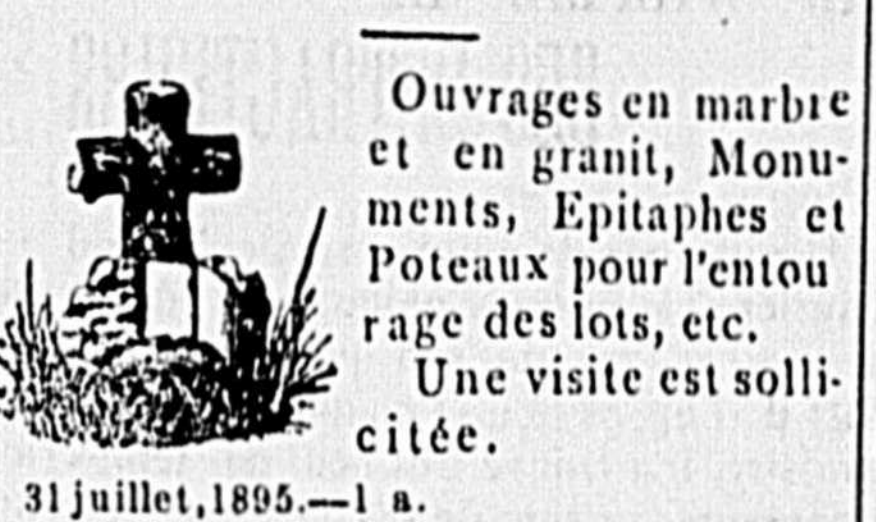


Médecin Vétérinaire
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Gradué et Médaille de l'Université
Laval de Montréal

J. A. HEBERT
NOTAIRE,
STANFOLD, P. Q.

Z. DUCHARME
MARBRER
VICTORIAVILLE



Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée.

Meubles Meubles
M. PAUL TOURIGNY
Marchand
De VICTORIAVILLE

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Département de Meubles

MEUBLES DE SALON

Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES (Side-Boards)

Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée.

8 septembre 96.—1 a.

Albion Hotel

TENU PAR

Pierre Maheu

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à ses anciennes pratiques, ainsi qu'au public en général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtel en face du palais de justice.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liquors de choix, cigares, etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois.

M. Maheu espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.

Une visite sollicitée.

PIERRE MAHEU

Arthabaska, 1er mai 1900.—1 a.

HECTOR DUNN

FABRICANT DE

Ginger Ale, Cider, Soda, Ginger Beer, Eaux Gazeuses, Minérales, etc.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Victoriaville possède depuis quelques temps une fabrique d'eau gazeuse.

M. Hector Dunn en est le propriétaire. Elle est ouverte depuis le 1er mai dernier.

Toute commande sera remplie promptement.

M. Dunn promet de donner satisfaction à tout.

A l'avenir demandez l'eau gazeuse préparée par Hector Dunn, de Victoriaville.

Maison à vendre

Une belle et grande maison à deux étages située sur la rue St-Louis à Plessisville, (troisième maison au sud de l'hôtel Doucet) au centre des affaires, emplacement 150 x 60 pds. Conditions faciles.

S'adresser à

FRANÇOIS LEBLOUX, Sellier, Plessisville

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

P. H. COTE

Avocat

ARTHABASKA

Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTE, rue de l'Eglise.

J. S. DOUCET

AVOCAT

ARTHABASKA

Bureau: près du palais de justice.

J. E. PERRAULT

AVOCAT

A ARTHABASKA

Bureau: En face du Bureau de Poste.

HECTOR CAUDET

AVOCAT

A VICTORIAVILLE

Bureau: Chez M. O. Gaudet, ferblantier.

LAVERGNE & GARNIAU

NOTAIRES

Arthabaska

L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNIAU, L. L. L.

C. A. CAUVREAU

NOTAIRE

Agent de la Cie. d'Assurance la "Queen"

STANFOLD

FELIX CORMIER, L.L.B.

NOTAIRE

Commissaire de la C. S. D. A.

Assurance: vie et feu.

Secrétaire-Trésorier.

WICKHAM OUEST, P. Q.

25 juin 1896.—1 a.

J. F. PARÉ

NOTAIRE

ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.

Médecin-Chirurgien

Rue de l'Eglise, — Arthabaska

29 août 94.—1 a.

L. A. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL

Arpenteur Provincial et Fédéral,

Membre de l'Association des Ingénieurs Civ de Canada

COLLECTEUR DE BREVETS

Bureau: 563 rue King

SHERBROOKE, P. Q.

Téléphone Bell 340.

Telephone Skinner No 60.

St LAWRENCE HALL

Nos. 136 à 139, Rue St-Jacques,

MONTREAL.

HENRY HOGAN,

Propriétaire

L'Hôtel le mieux connu de la Péninsule du Canada.—Jan. 94.—1 a.

PHARMACIE de VICTORIAVILLE

Dr F. M. PELTIER

Médecin-Chirurgien

PHARMACIEN

Drogues et Remèdes de toutes sortes

Plantes Ronges: "Roses", "Moro", "Longue Vie". Produits Chimiques: "Extrait de Vinagre", "Huile de Citron", "Brandy".

OBJECTS DE TOILETTE, PARFUMS, SAVONS

Consultations et visites à toutes heures

Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE.

LUDEGER PERRAULT

Propriétaire.

MOYENS MALHONNETES

Depuis quelques semaines, les journaux conservateurs faisaient grand tapage sur le sujet de certaines pétitions déposées sur la table des Communes. Ces documents publics, prétendaient nos adversaires, étaient le mode dont se servaient les citoyens de la province de Québec pour protester contre la construction immédiate du Grand Tronc-Pacifique.

Protestation générale, clamaient mes-

sieurs les bleus.

Or, il est clair aujourd'hui que la dite protestation n'était pas générale du tout. Il est certain, de plus, que, loin d'être sincère, elle a pour base la supercherie.

Encore si cet envoi de pétitions à Ottawa n'était qu'une immense blague. Mais c'est aussi une action malhonnête, l'un des grands moyens dont s'est toujours servi le parti des prudes.

Vendredi dernier, à la Chambre des Communes, le député de Bagot, M. J. E. Marcil, a fait la lumière sur cette question.

Il a prouvé que, dans son comté, ceux qui ont envoyé une pétition protestant contre la construction du Grand Tronc-Pacifique avaient forgé des signatures. Il a lu une déclaration solennelle signée par neuf électeurs de son district électoral. En voici la teneur :

« Nous soussignés électeurs parlementaires de la province de Québec dans le comté de Bagot.

Certifiés par les présentes que nous n'avons jamais apposé notre signature, ou permis à qui que ce soit d'inscrire notre nom à une requête adressée à l'honorable Sénat et à la Chambre des Communes du Canada assemblée en Parlement, protestant contre la mesure maintenant soumise au Parlement, au sujet des moyens de transport. Nous déclarons approuver l'attitude du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier dans ce projet. Nous avons pleine confiance dans son ministère et nous comptons que la ligne de chemin de fer projetée par le Gouvernement, sera loi, avant la prorogation du présent Parlement. Et nous faisons, chacun, cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'acte de la preuve en Canada, 1893, et nous avons signé :

DAMASE GREGOIRE,
ALEXANDRE VANASSE,
sa marque
OVIDE TREMBLAY,
OCTAVE PICARD,
ISIDORE JODOIN Fils,
LAURENT BRODEUR,
VICTOR LALIBERTE,
sa marque

J. M. BORDUA,

Témoin.

PIERRE PETIT,
ALFRED BENOIT,
J. M. BORDUA,

Témoin.

Fait et déclaré devant moi à Acton, ce 30 Sept. 1903.

A. CHABOT, J. P.

Et pourtant les noms de ces neuf contribuables étaient au bas de la requête venue du comté de Bagot !

Le *Soleil*, en date du 5 octobre, a publié deux lettres écrites par deux citoyens du comté de Montmagny.

De la lecture de ces missives ressort la certitude que la pétition fabriquée dans le comté de Montmagny porte les signatures de gens morts depuis plusieurs années, d'enfants ne possédant aucun droit de suffrage, de citoyens qui se sont déclarés contre l'envoi de ces requêtes à la députation fédérale.

Les requêtes faites dans le but d'instruire les représentants du peuple sont donc de faux documents. Et ils ont été préparés par des conservateurs, à la demande de leurs chefs.

En vue d'élections prochaines, nos adversaires ont commencé l'organisation de leur parti. Ayant fort à faire, ils s'y prennent de bonne heure.

Ils ont mal débuté. L'envoi de pétitions à Ottawa était le premier article sur le programme. De cette manière, on espérait provoquer un mouvement défavorable au gouvernement Laurier, en faisant s'élever des voix de protestation contre la construction du Grand Tronc Pacifique.

Ca n'a pas réussi.

Le coup est manqué.

Pas tout à fait pourtant. Le parti libéral profitera de la maladresse des chefs conservateurs.

En 1896, le peuple du Canada a refusé sa confiance et son appui aux petits successeurs de Cartier et de MacDonald.

Ces mêmes petits hommes se trompent amèrement s'ils croient que la fraude et les moyens malhonnêtes conquièrent l'estime du peuple.

Le plus efficace de tous

Le BAUME RHUMAL est le plus efficace pour les maladies de la gorge et de la poitrine. Dès les premières doses la toux diminue et l'oppression cesse. Son usage prolongé guérit les vieilles bronchites.

Les effets de la politique libérale

Depuis 1896 le commerce canadien a beaucoup augmenté.

En 1896, les exportations de produits domestiques s'élevaient au chiffre de \$106,000,000.

En 1902 1903, elles s'élevèrent au chiffre de \$214,000,000.

En 1896, le Canada importait différents articles pour une somme de \$112,000,000.

Aujourd'hui, nos importations s'élèvent au chiffre de \$212,000,000.

Le gouvernement Laurier a puissamment contribué au développement des affaires de notre pays.

Le peuple canadien ne lui doit-il pas son appui ?

Tableau d'Honneur

En quatrième page, nous publions la liste des personnes qui ont gagné les prix, lors de l'exposition agricole du 22 septembre dernier.

C'est un tableau à consulter. Il contient les noms des cultivateurs qui veulent pour leur ferme un certificat de supériorité.

A tous, nous adressons nos félicitations.

L'Union des Cantons de l'Est s'entend grandement aux hommes et aux choses de la classe agricole. Notre journal est heureux de signaler les succès des agriculteurs et de leur prêter son concours, en toute occasion.

SIR WILFRID ET SES DETRACTEURS

Depuis près de vingt ans, Sir Wilfrid Laurier s'est presque uniquement occupé des affaires de son pays. Comme chef de l'opposition et comme premier ministre, il a trouvé très peu de temps à consacrer au soin de ses intérêts personnels. C'est un malheur, parce que, différent en cela de plusieurs hommes publics importants, M. Laurier n'avait aucune ressource pécuniaire à son entrée dans l'arène politique.

Il a été pauvre jusqu'à ce jour et il est probable qu'il le sera toute sa vie.

Le contraire, toutefois, est habilement répété à chaque assemblée publique tenue par nos adversaires et par un certain nombre de journaux conservateurs.

Ils croient convenable le fait d'insinuer que le premier ministre, bien que riche, n'a pas hésité à accepter une grosse somme, d'argent, d'un offert, en partie par des hommes qui attendaient des faveurs du gouvernement.

Cette calomnie, particulièrement méprisable, est faite pour blesser profondément une nature aussi sensible et aussi noble que celle de Sir Wilfrid.

Il n'y a pas un homme aujourd'hui, en Canada, qui soit plus indifférent que le premier ministre aux avantages personnels que donne la richesse.

Il n'y a pas un homme, en ce pays, dont les actions publiques soient moins soupçonnées de subir l'influence de l'espoir du gain que celles de Sir Wilfrid Laurier.

Les insinuations récemment lancées pour attaquer cette vérité ont été amplement réfutées par l'hon. sénateur F. L. Beique.

Il livre au public les faits touchant le don fait à Sir Wilfrid, en 1901, par un certain nombre de ses amis intimes.

La lettre du sénateur Beique montre d'une manière décisive que le cadeau qui fut alors offert à M. Laurier ne consistait point en une somme de cent mille dollars, comme on l'a prétendu, mais en une annuité provenant d'un capital, beaucoup moins élevé que \$100,000,00.

Quoique faible, il était à espérer que cette rente annuelle exempterait Sir Wilfrid et Lady Laurier de toute inquiétude au sujet de l'avenir. Cela justifie les personnes qui ont provoqué ce mouvement et leur donne droit aux remerciements du peuple canadien tout entier.

S'il est une chose importante sur laquelle s'entendent les membres des deux partis politiques, c'est bien sur le fait que le premier ministre du Canada reçoit un traitement pas du tout en rapport avec la haute position qu'il occupe. Il est entendu que Sir Wilfrid s'est fermement opposé à l'augmentation légale de son traitement.

A ses amis, fiers de lui et reconnaissant les travaux auxquels il consacra sa vie, revenait le soin d'augmenter ses revenus.

La lettre du sénateur Beique démontre que les meilleurs motifs ont donné naissance à ce mouvement auquel prirent part des hommes des deux partis et duquel furent exclus les entrepreneurs recherchant les contrats du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier avait besoin de ce cadeau dont l'idée fut si noble et le don si généreux. Le premier ministre était alors pauvre et il est encore pauvre. Les histoires qui veulent faire croire qu'il a amassé une fortune sont des absurdités dites uniquement en vue de l'avantage politique que l'on espère en tirer.

Sir Wilfrid ne s'est pas enrichi alors que les occasions pour le faire se sont offertes à lui en grand nombre, et ce fait doit être mis à son crédit.

Que dans les circonstances il ait dû refuser le don si généreusement offert par ses amis, personne ne le prétendra.

(The Herald).

MARIAGE

En cette ville, le 8 du courant, M. Paul Poirier, de Bidford, Maine, conduisait à l'autel Mlle Rosanna Hévez, fille de feu M. Firmin Hévez, de cette paroisse.

Nos souhaits de bonheur au nouveau couple.

NAISSANCE

En cette ville, le 6 du courant, l'épouse de M. Ludger Brunelle, un fils, l'arrain et marraine M. et Madame Médéric Rheault.

Les nouveaux ministres du gouvernement Parent

Le gouvernement provincial est au complet depuis mardi.

L'hon. M. McCorkill et l'hon. M. W. A. Weir ont été assermentés ce jour-là, à Québec.

Le premier est ministre des finances et remplace feu M. Duffy ; le second fera partie du cabinet Parent comme ministre sans portefeuille.

L'hon. M. McCorkill, le nouveau trésorier provincial, représente les Cantons de l'Est dans le gouvernement de Québec.

Il est conseiller législatif. Il va abandonner le fauteuil qu'il a à la chambre haute et se présentera dans Brome.

C'est un homme dont le caractère élevé, l'intégrité et l'expérience sont remarquables. C'est un lutteur qui, depuis vingt ans, dirige la bataille dans nos Cantons au profit du parti libéral.

L'hon. M. Weir, à lui aussi, mérite le poste où il vient d'être appelé. Son travail et sa popularité ont conquis le comté d'Argenteuil.

L'hon. Parent a droit aux félicitations du parti libéral et de la province de Québec pour avoir choisi comme nouveaux collègues l'hon. M. McCorkill et l'hon. M. Weir.

Mort d'un vétéran libéral

L'honorable sénateur George Landerkin est mort à Hanover, comté de Grey Sud, Ontario, au commencement de la semaine.

Cette triste nouvelle était tout à fait inattendue et a causé une pénible impression. Le sénateur était très populaire, ici, où il était régulièrement depuis 1872. C'est-à-dire pendant 30 ans, date de sa première élection. Depuis une couple d'années, sa santé laissait quelque peu à désirer. Il y a trois semaines à peu près, se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, il quitta Ottawa pour n'y plus revenir.

Le défunt était âgé de 64 ans et avait siégé aux Communes de 1872 à 1878 et de 1892 à 1900, quand il fut défait par M. Richardson, le député actuel.

Le Dr Landerkin était un des hommes les plus spirituels de la chambre et ses fines railleries sont devenues légendaires.

Le parti libéral perd en la personne du docteur Landerkin un serviteur fidèle et très distingué.

Au conseil de ville

La séance du conseil de ville, tenue mercredi soir, a été peu intéressante.

Nous espérons connaître, à cette réunion des conseillers, le nom de l'architecte qui aura mission de préparer les plans de l'hôtel de ville.

Notre attente a été déçue. Des raisons majeures, paraît-il, retardent une décision définitive à ce sujet.

En attendant, les membres du comité des constructions publiques étudient les croquis à eux soumis par les architectes. Aux questions indiscrettes qui leur sont posées, ils répondent amicalement : *Le comité rapporte progrès*, mais desirer siéger encore.

Laissons-les donc délibérer en paix.

Des soumissions ont été demandées relatives à la construction d'un canal au pied de la côte "Stein".

Aucune n'a été remise à M. le secrétaire.

Les entrepreneurs ont trouvé le contrat trop mince pour se laisser tenter.

Les membres du comité des chemins sont autorisés à faire faire ledit canal par des ouvriers. Nous espérons que cette amélioration sera complétée cet automne.

A la prochaine séance du conseil, mercredi, 14 octobre, les conseillers examineront la loi électorale préparée au mois de septembre. Deux plaintes seulement ont été déposées chez M. le secrétaire, la première demandant de retrancher un nom, la seconde d'en ajouter deux.

Ces plaintes seront acceptées ou rejetées à la prochaine séance.

Le commerce des volailles

Nous avons parlé, dans l'un de nos derniers numéros, de la nouvelle station d'engraissement de volailles établie à Stanfold. Nous espérons que cette amélioration contribuera au développement du commerce des volailles, dans notre comté.

Lors de notre dernière exposition agricole, M. Frank Farly, directeur de cette station d'engraissement, est venu faire voir aux cultivateurs grand nombre de volailles. C'était le bon moyen de leur enseigner une foule de choses relatives à ce commerce et leur montrer les races qu'ils doivent choisir. Nous souhaitons que les agriculteurs visitent le nouvel établissement pour les volailles à Stanfold et qu'ils prennent la résolution d'en tirer profit.

4. Les pastilles ZUTOO feront disparaître tout mal de tête dans l'espace de trente minutes. Il ne cause aucun dommage au cœur, différent en cela de nombreux remèdes. 25 cts

LE PROGRÈS

Six tombeaux de pharaons sont désormais éclairés à la lumière électrique, ceux d'Aménôthès II, de Ramsès Ier, de Sét Ier, de Ramsès III, de Ramsès V, et de Ramsès IX. Les bougies qu'on promenait dans les hypogées avaient tellement enfumé les murs et les bas-reliefs, qu'il devenait évident qu'avant peu ils seraient invisibles. Le service des antiquités a pu rassembler une somme de trois à quatre mille dollars et installer dans un pli de terrain afin qu'elle fût cachée à la vue, une usine qui produit l'électricité alimentant des lampes disposées avec art et qui permettront aux milliers de touristes qui pénétreront dans ces tombes, de les visiter sans les endommager.

Aux dames d'Arthabaska

"Ce qui est simple et ordinaire, voilà le beau."

En constatant cette vérité, le père Lacordaire affirmait que les actions éclatantes ne méritent pas seules l'attention des mortels.

La grandeur se découvre souvent dans les faits les plus simples.

La véritable charité, par exemple, ne consiste pas seulement dans ces grands dévouements que nous lisons dans la vie des saints. Mais elle entre même dans les plus petites choses. Une bonne parole, un léger sacrifice servent parfois à nous maintenir dans l'esprit d'une aimable charité.

Les dames d'Arthabaska n'ignorent point cette vérité. Il convient de signaler la généreuse intention qu'elles ont eue en organisant un ouvroir.

Chaque semaine, elles se réunissent à l'Hôtel-Dieu pour aider aux religieuses dont le dévouement et le zèle ne sont inconnus de personne. Comment ne pas admirer et ne pas féliciter celles qui, chaque semaine, pourront aller participer à cette bonne œuvre ?

Réjouissons-nous donc de posséder des âmes charitables qui savent apprécier ce qu'il y a de noble et de beau dans ce petit acte de générosité.

"S'intéresser à ceux que l'on rencontre, voir en eux d'abord l'âme toujours attachante et dans cette âme lire Dieu, c'est l'existence, c'est le secret de la poésie ! et surtout de cette poésie de l'action, la plus belle de toutes, qui s'appelle : La charité !

Cette jolie pensée de Mme Swetchine n'a besoin d'aucun développement, n'est-ce pas chères lectrices ? Aussi n'ajouterai-je qu'un sincère et chaleureux merci que j'adresse aux dames d'Arthabaska au nom des bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu.

ADELE

NOTES LOCALES

"Qui aime bien, châtie bien."

Ce précepte a du bon. Cela ne signifie pas qu'il faille pour l'observer, commettre des excès. Il ne demande point de manifester à coup de bâtons l'estime et l'intérêt que l'on porte aux enfants dont on a charge.

Les parents, sur le chapitre de la correction, pèchent d'ordinaire par une excessive douceur. La sévérité exagérée est plutôt fréquente chez les instituteurs et les institutrices.

A certains endroits, la férule est encore en grande vogue. On la tient. Dieu sait si elle sert, et les enfants le savent aussi.

Cette institution a été bannie toutefois de certaines maisons d'éducation. Et ça ne va pas plus mal.

Au séminaire de Québec, par exemple, défense expresse est faite aux professeurs de frapper les élèves. Seules les premiers directeurs ont le droit d'exercer ce pénible devoir. Mais combien rares sont pour eux les occasions de l'exercer !

Le grand souci de ces éducateurs est de faire des hommes et non point des bêtes craintives.

Comment espère-t-on donner le goût de l'école, la passion de s'instruire, à de pauvres petits êtres qui voient leurs maîtres toujours armés du bâton, uniquement capables de les faire trembler et pleurer ? Pour eux, comme les heures de classe doivent être lourdes !

Sans doute, les enfants ont besoin de correction.

Mais à l'école comme en fait de musique, il faut battre avec mesure.

Autrement, adieu l'harmonie entre élèves et professeurs.

M. Louis Lavergne, M. P. est allé, la semaine dernière, assister à l'exposition agricole du comté de Drummond, tenue à L'Avenir.

M. le juge J. M. Désilets a présidé, cette semaine, le terme de la cour du magistrat.

Seules les causes du revenu étaient sur le programme.

A lire dans une autre colonne la chronique de Mlle Adèle, intitulée "Aux dames d'Arthabaska."

Nous souhaitons que notre sympathique collaboratrice vienne souvent intéresser les lecteurs de notre journal et leur donner le plaisir de la lire.

M. Nap. Garceau, avocat, de Drummondville, est venu assister au terme de la cour du magistrat.

M. le curé L. A. Côté a fait, cette semaine, sa visite annuelle dans chaque famille de notre ville.

Ces temps derniers, il a visité les familles qui demeurent dans les rangs.

M. Pierre Lasanté et sa famille ont quitté notre ville pour aller demeurer aux Etats-Unis.

Mme Tourigny, de Gentilly, est en promenade chez Mme H. Pepin.

Mme Téléphone Hévez et sa famille sont parties, hier, pour aller demeurer aux Etats-Unis.

Madame Girard, de Drummondville, était en visite chez M. J. E. Blondin, médecin cette semaine.

Parole du Père Félix qui doit être méditée par ceux qui voient à l'éducation des enfants :

"A l'école comme au foyer, il faut l'amour pour bien élever, parce que pour bien élever les enfants, comme pour bien gouverner les hommes, le plus grand secret est de les rendre heureux."

Pour l'enfant dont le cœur est demeuré pur et l'âme virginale, être heureux, c'est aimer et sentir qu'on l'aime."

Mlle Hemine Dorais, est revenue d'une promenade à Montréal.

M. J. Bte Hébert est retourné à Montréal, après avoir passé quelque temps chez M. P. L. Tousignant.

Mlle Eva Bourbeau, de Victoriaville, a passé quelques jours ici, en promenade chez Mme La Rivière.

Hier soir, réunion intime et très charmante, en son honneur, chez Madame Rainville.

Mlle Jeanne Pepin est arrivée, hier, de Montréal où elle a passé quelques semaines.

M. Adolphe Daveluy, marchand, de Daveluyville, était de passage ici, lundi.

Madame George Gendreau et M. Eugène Gendreau sont revenus de mardi St Remi de Tingwick.

Madame C. J. Powell est partie mardi pour Notre Dame du Lac, comté de Temiscouata, où elle a été appelée par la maladie assez grave de son fils, M. Carlos Powell.

Ici-bas tous les lilas meurent, Tous les chants des oiseaux sont courts, Je rêve aux étés qui demeurent Toujours.

Mlle R. Nadeau, de Stanfold, était, dimanche dernier, chez M. Pierre Maheu.

Madame Ernest Bruneau, de Mad-dington Falls, est actuellement en promenade chez M. A. R. Bourbeau.

Mme C. Whitmore est partie hier pour Sherbrooke et retournera ensuite à Haverhill, Mass.

MM. Auguste et Alfred Provancher, marchands, de Fecteau's Mills, étaient en ville, cette semaine.

M. Hector Pepin est revenu d'un voyage aux Etats-Unis.

Madame Henri Brunelle, de Victoriaville, était, mercredi, chez M. Hector Pepin.

Les regrets que nous avons exprimés, la semaine dernière, de voir si hâtive la tombée des feuilles ont eu un mauvais effet.

Depuis, le vent s'est pris d'une rage terrible et il est en train de ne pas laisser aux rameaux de nos arbres la plus petite feuille. Et nous ne sommes qu'au dixième jour d'octobre !

Le mois d'octobre est le mois du Rosaire.

Chaque soir, en l'église paroissiale, se font des prières publiques.

HUITRES ! HUITRES !

Voulez-vous en manger ? Allez à la maison blanche, le restaurant de M. Paul Thibault, à Victoriaville.

M. Thibault vient de recevoir des huîtres délicieuses de l'île du Prince-Edouard.

En fait de cartes, papiers à lettre, et autres fournitures pour impressions de luxe, nous avons à l'UNION DES CANTONS DE L'EST ce qu'il y a de plus nouveau, venant des Etats-Unis et de France. Demandez nos prix.

Mademoiselle Spénard a le plaisir d'annoncer à ses clientes qu'elle vient de recevoir de jolies marchandises pour l'automne, et elle les invite à les venir voir. Elles trouveront un choix magnifique dans les chapeaux "ready to wear," étoffes à costumes, étoffes à robes, jupes, manteaux, blouses en soie de toutes les couleurs, lingerie, corolleries en guipure, collets et garnitures de toutes sortes, rubans, velours, etc., etc.

Avis aux amateurs de la nouveauté.

16 Sept. 1903.

Funérailles de M. B. Pepin

M. Bélonie Pepin, décédé vendredi dernier, a été inhumé lundi, 5 octobre, dans le cimetière de cette paroisse.

Un service solennel a été chanté le même jour pour l'âme du défunt. M. l'abbé Adélard Desmarais officiait.

Les prières de l'absoute ont été dites par M. l'abbé L. A. Côté.

Un grand nombre de personnes ont reconduit le défunt à l'éternelle demeure.

M. L. B. Brunelle, portant la croix, précédait le convoi.

Quatre neveux de M. Pepin tenaient les coins du poêle, MM. Henri, Philippe, Olivier et Lucien Pepin.

Le deuil était conduit par MM. Honoré Pepin, de Warwick, Hector Pepin, Pierre Maheu, Henri Laurier, protonotaire, J. E. Blondin, médecin, C. R. Garneau, notaire, de notre ville, François de Billy et M. Morel, de Victoriaville.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos regrets.

R. I. P.

DÉCÈS

En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 6 semaines, Marie-Louise, enfant de M. Carlisle Loblan, jr.

3. Le mal de tête est guéri en trente minutes par les pastilles ZUTOO, le remède japonais. 25 cts.

Blancs de recensement pour écoles, à vendre au bureau de l'UNION.

Aux Acheteurs Pratiques

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

L'assortiment le plus varié des Cantons.

Manteaux, Colletteries et Jupes de Robes pour Femmes.

Habilllements complets et pardessus pour Hommes.

Capots en Perse, Chat Sauvage, Astrakan, Wallyby.

Le tout à des prix raisonnables chez

J. B. OUELLET,

ARTHABASKA.

UNE BANQUE A LA MAISON

VOUS

AVEZ

LA

CAISSE



NOUS

GARDONS

LA

CLEF

Cela ne Coute Rien

La Banque de Québec annonce qu'elle a adopté le système de banques auxiliaires par lequel les personnes qui désirent économiser leur argent, peuvent le faire facilement par l'accumulation et les dépôts d'une manière qui leur soit profitable.

Les petites banques d'épargne telles qu'indiquées par l'illustration ci-dessus, sont fortes, en acier, et munies d'une bonne serrure qui ne peut être ouverte, excepté à la succursale de la banque de Québec, où les dépôts peuvent être

Chanson d'Automne

Toi qui viens frapper à ma porte,
Dis-moi ce que ta main m'apporte,
L'âme automne ?

— Une feuille morte.

Le mince présent, sur ma loi !
En me l'offrant, au moins, dis-moi
Ce qu'il veut dire ?

— Souffrance toi !

Cette dépouille inanimée,
Qui donc, d'une main parfumée,
Te la remit ?

— Ta bien-aimée !

Gage d'amour ou de remords,
Ce bien cher entre les trésors,
D'où vient-il ?

— Du pays des morts !
ARMAND SYLVESTRE.

Avez-vous les Bibles des Boers ?

Le vaillant peuple boer qui, durant deux années, a rempli le monde de son nom, est tombé dans l'oubli.

On en parle encore parfois pour rappeler leur héroïque défense. Mais la curiosité humaine ne s'intéresse plus guère aux choses qui s'accomplissent au Sud-Africain.

Les Boers pourtant ne sont pas tous morts. Ils vivent et sont toujours attachés aux mœurs qui en font un peuple de braves.

Les Boers sont profondément religieux. Revenus dans leurs foyers, ils ont repris leurs saintes habitudes, au nombre desquelles il faut placer la lecture quotidienne de la bible. Par malheur, au cours de la guerre, des soldats anglais ont dérobé aux Boers les seuls livres qu'ils aient eus : les bibles.

Le gouvernement anglais, pris de compassion, travaille à les faire remettre à leurs légitimes propriétaires.

Nous lisons dans la "Gazette Officielle" de Québec, sous la signature de M. A. Robitaille, secrétaire de la province :

"Ce département a reçu du bureau colonial une copie d'une circulaire publiée par le bureau de la guerre, émise par le commandant en chef, concernant la restitution des bibles de famille perdues par les Boers, dans laquelle il est dit qu'un grand nombre de Boers, de retour à leurs fermes, trouveront que leurs bibles de famille avaient disparu.

"Il paraît que les habitants Boers des colonies sud-africaines attachent beaucoup d'importance à leurs bibles de famille qui souvent renferment des archives de famille assez anciennes et sont, par conséquent, le seul dépôt de ces archives, en conséquence de la destruction inévitable des registres d'églises."

"Lord Roberts est certain que ceux qui ont en leur possession quelques uns de ces bibles, les retourneront volontiers lorsqu'ils sauront qu'elles sont prêtes par leurs anciens possesseurs, et il croit inutile de répéter que cette belle action sera hautement appréciée par nos nouveaux sujets."

"Toute personne, dans Québec, ayant de telles bibles en leur possession, fera un faveur à tous les intéressés en les envoyant à ce département, pour être transmises aux colonies sud-africaines."

EN MACEDOINE

Nous lisons la note suivante dans "A travers les faits et les œuvres", la si intéressante chronique que publie chaque mois, dans la *Revue canadienne* l'honorable M. Chapais.

"Depuis quelques mois, des événements très graves se passent dans les provinces balkaniques de l'empire turc. Les populations chrétiennes de la Macédoine, opprimées par le gouvernement du sultan, sont en état d'insurrection, et les soldats ottomans promènent le fer et la flamme dans cette malheureuse région. Des milliers et des milliers de macédoniens ont été massacrés, et le récit des horreurs commises par les Turcs excite l'indignation de l'Europe."

La population de la Macédoine est dans une forte proportion, de race bulgare, et l'opinion publique en Bulgarie, pousse le gouvernement vers une intervention armée. D'un moment à l'autre, une guerre entre la Turquie et la Bulgarie peut éclater dans les Balkans.

Les puissances européennes s'efforcent de l'empêcher en insistant auprès du sultan pour qu'il accorde "des réformes devenues absolument nécessaires."

Pendant ce temps les massacres continuent. La situation est extrêmement périlleuse."

Le travail des enfants

Sous ce titre, *L'Avenir National*, de Manchester, a récemment publié un article qui met à vue l'une des plaies sociales qui compromettent l'essor de la république américaine.

Nous le reproduisons :

"Les prétendus grands hommes du Canada qui cherchent à jeter du discrédit sur la condition sociale et économique de leur pays et qui essaient de faire du capital politique en citant à tout bout de champ les Etats-Unis, font une œuvre malsaine parmi leurs compatriotes. Certes il y a du bon chez nous, mais il faut savoir le discerner. Les Etats-Unis sont un pays riche, mais cette richesse est concentrée entre les mains d'un bien petit nombre relativement à la masse. Dans ce pays démocratique règne la pire des aristocraties, celle de l'argent. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont soumis à l'autorité de grands industriels qui, dans une branche ou dans l'autre, ont accaparé une partie de la richesse publique."

Nous disons les enfants, car il faut bien l'avouer : dans ce siècle de lumière et ce grand pays où l'on dit que la civilisation est si avancée, l'enfance est exploitée à l'heure actuelle d'une manière odieuse et barbare. Pour grossir les dividendes, pour se procurer du travail à bon marché, des industriels sans cœur profitent de la lâcheté, de l'ignorance ou de la mauvaise conduite des parents

pour tenir, du matin au soir, dans l'atmosphère énervante des manufactures, où ils sont astreints à un travail souvent au-dessus de leurs forces, de pauvres petits êtres qui devraient bien plutôt fréquenter l'école et respirer l'air de la liberté.

Que faut-il penser du rapport que le commissaire William S. Waudby, du département du travail des Etats-Unis, vient de publier ? On voit là le fait, qui peut paraître incroyable à un bon nombre, qu'il y a aujourd'hui aux Etats-Unis presque deux millions d'enfants encore en âge d'aller à l'école qui sont employés dans les fabriques et les mines. Il est difficile de concevoir un plus grand crime contre l'enfance, contre la société et contre la civilisation d'aujourd'hui que celui que l'on trouve dans cet esclavage de l'enfance, qui est le résultat de l'indifférence générale et de la cupidité et de l'avarice individuelles."

Nous disons esclavage, et le mot n'est pas trop fort. Car le fait de nier à l'enfance son droit de grandir et de se développer dans des conditions normales, de respirer l'air pur si essentiel pour sa croissance, de jouir des avantages que procure l'instruction constitue l'une des pires formes d'esclavage dans nos temps modernes."

Nous ne pouvons compter sur l'excellence de la civilisation de demain aussi longtemps qu'une armée de près de deux millions de petits garçons et de petites filles seront privés de leurs droits sacrés, et cela pour permettre à quelques hommes seulement d'amasser millions par-dessus millions de dollars. En vérité, un tel état de choses est une menace pour la société. Il serait grand temps que le gouvernement fédéral adoptât une législation uniforme rigoureuse pour tous les Etats relativement à cette question de travail de l'enfance."

Nouvelles de L'Avenir

Samedi dernier était chanté en l'église paroissiale, le service de feu Joseph Manseau, décédé le 2 du courant à l'âge de 61 ans.

Samedi, le 3, a eu lieu à l'Avenir, l'Exposition annuelle du comté de Drummond. Tout était là pour en assurer le succès : Temps superbe, nombreux magnifiques et une foule immense venue de toutes les paroisses du comté de Drummond. Nous avions le plaisir insigne surtout de posséder au milieu de nous en cette occasion nos deux députés, M. Louis Lavergne, notre vaillant représentant aux Communes, et M. Lafferty. Le programme fut exécuté à la lettre : il y eut jeux, courses, magnifique exposition d'animaux, enfin tout, grâce à l'organisation parfaite qui y avait présidé, fut parfait. Deux classes de chevaux ont concouru : dans la classe 240 minutes, la jument amoureuse de M. Peters, de Kingsley Falls, gagna le premier prix et dans la classe des green, ce fut la jument de M. Aime Charpentier, de L'Avenir, qui prit le premier argent.

— Lundi, les membres de la cour de l'Avenir C. O. F. sont allés à Kingsley French Village assister à la bénédiction d'une statue de St-Félix, patron de la paroisse. Il y eut messe solennelle à 9 heures et le sermon fut donné par le Révérend E. Gravel, curé de L'Avenir.

— Mardi, le 6, fut chanté le service anniversaire de feu Gasimir Gagnon, en son vivant cultivateur.

— Monsieur le curé est parti hier pour St-Hyacinthe et Montréal, et il sera de retour samedi matin.

— Mercredi, le 7, M. l'avocat Auguste Tessier et M. Thomas Beaulieu, artiste, de Richmond, étaient de passage à L'Avenir en visite chez leur ami le Dr Garon.

— M. Cléophas Dionne est à Drummondville depuis le commencement de la semaine, pour affaires professionnelles.

Madame Walter Bédard, de Wall River, E. U., est en promenade pour deux mois chez ses parents et des amis.

COMMIS.—On demande deux commis. S'adresser à M. H. H. Guay, de Victoriaville.

MUTATIONS ENTREES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE D'ARTABASKA, DU 1er AU 8 OCTOBRE 1903.

VENTES

Mme Emma J. Belanger à Narcisse Noël et Pierre Nadeau, p. 246-7, 246-8, 246-9, 246-10, 246-11, 246-13, 246-14 et 246-15.

Chs Church & Sons à Andrew Sweeney & Edmund Sweeney, p. 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123 et 1124, Warwick.

Désiré Labbé à Albert St-Onge, 1/2 sud 41-86 Bulstrode.

Albert St-Onge à Siméon Lagacé, 1/2 sud 41-86 Bulstrode.

Mme Aglaé Spénard à Albert Verreuil, p. S. E. 143 St-Christophe.

Bernard Lemay à Wilfrid Croteau, 109 Twigg.

Isidore Hamel à Amédée Sévigny, 251, 252 et p. 250 St-Paul.

Philippe Desharnais à Amable St-Laurent 1/2 central 198 Bulstrode.

Zéphirin Huot à Joseph Lajeunesse, p. 114 St-Norbert.

Gédon Lavigne à Félix Verreuil, p. 260 St-Christophe.

Pierre Nadeau à Alfred Nadeau, 259 St-Norbert.

Donat Poirier à Adolphe Daveluy, 1/2 Est 15 Augmentation de Bulstrode.

BAIL A RENTE

Adolphe Daveluy à Mme Rose Anna Paris, 1/4 nord 41-101 Bulstrode.

TERRE A VENDRE

Une terre située dans le troisième rang de Warwick, à trois milles de l'église, contenant cent soixante six acres en superficie, bien bâtie et en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à

Nazaire Vidal,
Warwick P. Q.

AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame de Lourdes

Aux électeurs municipaux de la municipalité de Notre-Dame de Lourdes, avis public est par le présent donné par Honoré Ouellet, Secrétaire-Trésoirier de la dite Municipalité de Notre-Dame de Lourdes.

Que le conseil de cette dite municipalité, a une session générale d'aujourd'hui tenue au lieu ordinaire de ses séances, le onze septembre dix-neuf cent trois, a passé un règlement dont suit copie :

REGLEMENT

De la municipalité de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, décrétant et autorisant un emprunt d'une somme de trois mille piastres pour être appliquée à la construction des piliers en pierre, pour un pont sur la rivière Beaucourt, dans les limites de la dite municipalité de Notre-Dame de Lourdes.

10. Qu'une somme de trois mille piastres soit empruntée de toute personne, société de personnes ou compagnie, pouvant affecter le dit prêt.

20. Que cette dite somme de trois mille piastres soit appliquée pour payer le coût de la construction des quais en pierre, d'un pont sur la rivière Beaucourt, dans les limites de la dite municipalité.

30. Que le dit emprunt n'exécède pas un taux de cinq pour cent d'intérêt.

40. Qu'une somme de cent cinquante piastres soit prélevée annuellement pour le recouvrement des intérêts, et de cinq pour cent comme fond d'amortissement, jusqu'à extinction de la dette.

50. La dite somme à être prélevée par répartition basée sur le rôle adors en force sur les biens fonds imposables de cette dite municipalité annuellement.

Fait et donné à Notre-Dame de Lourdes, ce onze septembre dix-neuf cent trois.

(Signé) LOUIS LAPOINTE, maire.

" HONORE OUELLET, Secrétaire-Trésoirier.

Je soussigné, Honoré Ouellet, Secrétaire-Trésoirier, certifie, sous mon serment d'office, que la copie ci-dessus du règlement, publiée, est une copie conforme au règlement passé par le conseil.

En foi de quoi, le présent à Notre-Dame de Lourdes ce 12ème jour de septembre 1903.

(Signé) HONORE OUELLET, Secrétaire-Trésoirier.

" HONORE OUELLET, Sec. Trés.

AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame de Lourdes

Aux électeurs municipaux de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes.

Un avis public vous est par le présent donné par moi, Honoré Ouellet, Secrétaire-Trésoirier, soussigné, qu'en vertu d'une résolution du conseil municipal de Notre-Dame de Lourdes, passée à une séance d'aujourd'hui, le 11 septembre 1903, il a été ordonné qu'une assemblée publique des électeurs de la dite municipalité de Notre-Dame de Lourdes soit convoquée conformément à la loi, pour lundi, le cinq octobre prochain, à 10 heures avant-midi, au lieu ordinaire des séances du conseil, pour approuver ou désapprouver le règlement ci-dessus, autorisant l'emprunt d'une somme de trois mille piastres (\$3,000.00) et la tenue d'un poll à cet effet.

Donné ce 12 septembre 1903.

(Signé) HONORE OUELLET, Sec. Trés.

[Vraie copie]

HONORE OUELLET, Sec. Trés.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Bâtisses

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour Bâtisses" seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 OCTOBRE, 1903

pour les bâtisses requises à Moose Park, Forestdale et Aston Junction Stations.

On peut examiner les plans et spécifications au bureau du maître de la gare à Moose Park, Forestdale et Aston Junction, et au bureau de l'ingénieur à Maintenance, Moncton, N. B., où on pourra obtenir des blancs de soumission.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

MARDI LE 6 OCTOBRE 1903.

REMERCIEMENTS...

A. M. LEON SAMSON,
Agent The Royal Victoria Life Ins. Co.
Stanford, P. Q.

Cher monsieur,

Je vous adresse mes remerciements, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA LIFE INS CO pour votre manière d'agir relativement à la réclamation sur la police n° 50000 en faveur de feu André Lecours, mon épouse. La police avait été en vigueur jusqu'à la mort de mon mari, et en moins d'une semaine, les papiers de réclamation me furent remis par vous, suivis de l'envoi du chèque en parfait règlement et de la réclamation.

Cette manière loyale d'agir en affaires et le prompt paiement que vous avez fait, vous donne droit à la confiance et au respect du public qui désire s'assurer.

C'est pourquoi, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA, les succès que vous méritez si largement.

Je demeure

Votre tout dévoué,
CHARLES BAILLARGEON
Stanford, 27 mars 1903.

Maison à vendre

Le soussigné offre en vente une bonne et belle maison de 24 x 28 toute neuve et bien finie, située dans la ville de Victoriaville, sur le chemin conduisant à Arthabaska, avec une grange, écurie, hangar à bois, et aussi un bel emplacement.

Conditions faciles.

S'adresser à

THOMAS MICHEL,
Victoriaville

22 mai 03.—3 m.

Voitures! Voitures!

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont acheté l'ancienne boutique de MM. Ph. LEMAY & FRIER, d'Arthabaska. Ils continueront le commerce de MM. Lemay et exécuteront le métier de charbon.

Ils auront pour la nouvelle saison une grande quantité de

Carrioles et Sleighs.

Toutes ces voitures seront bien finies et seront à vendre à bon marché.

L'établissement est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est, et sa renommée n'est plus à faire.

Toutes les voitures qui sortiront de cette boutique seront solides, élégantes et bien finies.

Ils feront les réparations aux voitures brisées.

Allez visiter cet établissement si vous désirez acheter une voiture.

TRAIL & BOURQUE,
Chartrons
Arthabaska.

Pape Pie X.

AGENTS : Tous les garçons et adultes peuvent faire \$2.00 à \$5.00 par jour en vendant notre magnifique photographie du nouveau Pape à 25c. Cette photographie mesure 16 x 20, et en plusieurs splendides couleurs. La plupart des protestants et tous les catholiques l'achètent en le voyant. Sur promesse de solliciter des commandes, un accessoire complet et une photographie vous seront envoyés franco par la poste sur réception de 10c.

The Bradley-Garrett Co., Limited,
BRANTFORD, ONT.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Bâtisses

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour Bâtisses" seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 OCTOBRE, 1903

pour les bâtisses requises à Moose Park, Forestdale et Aston Junction Stations.

On peut examiner les plans et spécifications au bureau du maître de la gare à Moose Park, Forestdale et Aston Junction, et au bureau de l'ingénieur à Maintenance, Moncton, N. B., où on pourra obtenir des blancs de soumission.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 OCTOBRE, 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du chef de station de Rivière Ouelle, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut se procurer des formulaires de soumission.

Toutes les conditions de la spécification devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau de chemin de fer, Moncton, N. B., 15 sept 1903.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Bâtisses

Des soumissions séparées cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour un station combinée de passagers et de marchandises", "Soumission pour une remise de locomotives à une station", "Soumission pour un abri", "Soumission pour une maison d'outillage de sections" suivant le cas, seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 OCTOBRE, 1903.

pour les bâtisses ci-haut mentionnées et devant être construites sur l'embranchement de Rivière Ouelle.

Exposition agricole du comté d'Arthabaska

22 septembre 1903.

Liste des prix

CHEVAUX

Etalon 4 ans et au-dessus.—1er prix, Eusèbe Bisson; 2^e, Edmond Talbot; 3^e, Edmond Juneau.

Chevaux légers simples.—1er prix, Hercule Garneau, 2^e, Patrice Brochu, 3^e, Lévi Houle.

Chevaux de trait simples.—1er prix, Louis Deneau, 2^e, François Marcoux, 3^e, Johnny Ganest.

Span de chevaux de trait.—1er prix, Madame D. O. Bourbeau, 2^e, les Frères du Sacré-Cœur, 3^e, Henri Létourneau.

Span de chevaux lég.-rs.—1er prix, Louis Brochu.

Etalon de 2 ans.—1er prix, P. Mahen & Frère, 2^e, N. Carignan.

Jument poulinière et poulain ou pouliche.—1er prix, David Verville, 2^e, Paul Tourigny, 3^e, Charles Boutet, 4^e, Edmond Talbot, 5^e, Ambroise Bédard.

Poulain hongre de 3 ans.—1er prix, Pierre Thibaut, 2^e, Isidore Létourneau.

Pouliche de 3 ans.—1er prix, Elzéar Ross, 2^e, Paul Tourigny, 3^e, Amédée Houde, 4^e, Aimé Gouin.

Poulain et pouliche 2 ans.—1er prix, Victor Leblanc, 2^e, Louis Roux, 3^e, Étienne St-Cyr, 4^e, E. de Morin.

Poulain et pouliche 1 an.—1er prix, Joseph Faucher, 2^e, Nathaniel Blanchet, 3^e, Onésime Boilard, 4^e, Hilair de Billy.

BETES A CORNES

Taureaux 3 ans et au-dessus en gistrés.—1er, Joseph Siméon, 2^e, Octave Labbé.

Taureaux 2 ans en gistrés.—1er, Henri Létourneau.

Taureaux 1 an en gistrés.—1er, prix, Rossair Côté, 2^e, Denis Williams.

Taureaux de l'année en gistrés.—1er, prix, Joseph McKear, 2^e, Joseph Verville, 3^e, Ephrem Lemieux.

Vaches à lait 4 ans et au-dessus.—1er, prix, Charles Boutet, 2^e, Joseph Roberge, 3^e, Rossair Côté, 4^e, Amédée Mathieu, 5^e, Honoré St-Cyr, 6^e, Ephrem Lemieux.

Vaches à lait 3 ans.—1er, Joseph Kirouac, 2^e, Narcisse Drouin, 3^e, Joseph Trotter, 4^e, Joseph Angers.

Vaches à lait 2 ans.—1er, prix, Napoléon Talbot.

Génisses 2 ans.—1er, prix, Daniel Sullivan, 2^e, Joseph Pouliot, 3^e, Denis Williams.

Génisses 1 an.—1er, prix, Denis Williams, 2^e, Daniel Sullivan, 3^e, Napoléon Pouliot.

Génisses de l'année.—1er, prix, Denis Williams, 2^e, Rossair Côté.

Paire de bœufs de travail 5 ans et au-dessus.—1er, prix, David Verville, 2^e, Zol Rhaunt, 3^e, Louis Deneau.

Paire de bœufs de travail 4 ans.—1er, prix, Patrice Brochu, 2^e, Isidore Létourneau, 3^e, George Talbot.

Paire de bœufs de travail 3 ans.—1er, prix, Joseph Pouliot, 2^e, Théophile Angers.

Paire de bœufs de travail 2 ans.—1er, prix, Denis Williams, 2^e, Alfred Provencher, 3^e, Théophile Angers.

Paire de bœufs de travail 1 an.—1er, prix, Honoré St-Cyr, 2^e, Napoléon Pouliot, 3^e, Lévi Houle.

BETAIL CANADIEN ENREGISTRÉ

Taureaux 3 ans et au-dessus.—1er, prix, Charles Boutet.

Taureaux 1 an.—Charles Boutet.

Taureaux de l'année.—Charles Boutet.

Vaches à lait 4 ans et au-dessus.—1er, prix, Wilbrod Dumas, 2^e, Louis Archambault, 3^e, Charles Boutet, 4^e, Joseph Kirouac.

Vaches à lait 3 ans.—1er, prix, Charles Boutet.

Vaches à lait 2 ans.—1er, prix, Charles Boutet.

Génisses de l'année.—1er, prix, Charles Boutet, 2^e, Louis Archambault.

COCHONS

Verrats de race pure au-dessus 1 an en gistrés.—1er, prix, François Pothier.

Verrats de race pure au-dessus 1 an en gistrés.—1er, prix, Joseph Faucher, 2^e, Charles Boutet.

Truies de race pure au-dessus 1 an.—1er, prix, Louis Deneau, 2^e, Henry Bernard, 3^e, Edmond Juneau.

Truies de race pure au-dessus 1 an.—1er, prix, François Marcoux, 2^e, Joseph Verville, 3^e, Edmond Juneau.

Truies au-dessus 1 an en gistrés.—1er, prix, François Marcoux, 2^e, Charles Boutet, 3^e, Joseph Faucher.

Truies au-dessus 1 an en gistrés.—1er, prix, Charles Boutet.

MOUTONS

Béliers 2 ans et au-dessus en gistrés.—1er, prix, Charles Boutet, 2^e, François Thérien, 3^e, Joseph Popin.

Béliers 1 an en gistrés.—1er, prix, Edmond Juneau.

Béliers de l'année en gistrés.—1er, prix, Charles Boutet.

1er prix, Ludger Popin, 2^e, Edmond Provencher, 3^e, Joseph Trotter.

Brebis 2 ans et au-dessus.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Henri Létourneau, 3^e, Edmond Provencher, 4^e, Joseph Trotter, 5^e, François Thérien, 6^e, Joseph Angers.

Brebis 1 an.—1er, prix, Isidore Létourneau, 2^e, Louis Roux, 3^e, George Talbot.

Agnelles de l'année.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Isidore Létourneau, 3^e, Henri Létourneau, 4^e, Patrice Brochu, 5^e, Charles Boutet, 6^e, Joseph Angers.

Brebis 2 ans et au-dessus en gistrés.—1er, prix, François Thérien, 2^e, Ludger Popin, 3^e, Edmond Provencher, 4^e, Joseph Trotter, 5^e, Charles Boutet.

Brebis 1 an en gistrés.—1er, prix, Charles Boutet.

Agnelles de l'année en gistrés.—1er, prix, François Thérien, 2^e, Charles Boutet.

VOILAILLES

1 coq et 2 poules.—1er, prix, Charles Boutet, 2^e, David Verville, 3^e, Johnny Ganest, 4^e, Henry Bernard, 5^e, Médéric Morissette.

1 coq d'Inde et 2 diodes.—1er, prix, Charles Boutet, 2^e, Majorique Dumas.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre en tincture.—1er, prix, Henri Létourneau, 2^e, François Marcoux, 3^e, Charles Boutet, 4^e, Joseph Verville, 5^e, Nathaniel Blanchet.

Beurre de beurrerie.—1er, prix, L. L. Perrault.

Fromage.—1er, prix, Edmond Levasseur, 2^e, Emile Morin, 3^e, Edmond Desfosse, 4^e, Louis Laroche, 5^e, Alphonse Després, 6^e, Arthur Picard, 7^e, Adolphe St-Laurent.

Sucre d'érable.—1er, prix, Aimé Gouin, 2^e, Edmond Provencher, 3^e, Isidore Létourneau.

Ble.—1er, prix, Ludger Popin, 2^e, Octave Labbé, 3^e, Onésime Boilard.

Avoine.—1er, prix, Césaire Corriveau, 2^e, François Pothier, 3^e, William Walsh.

Orge.—1er, prix, Napoléon Talbot, 2^e, Adolphe St-Laurent, 3^e, Alfred Bérubé.

Pois.—1er, prix, Alfred Bérubé, 2^e, Les Frères du Sacré-Cœur.

Sarrasin.—1er, prix, Joseph Verville, 2^e, Joseph Jacques Hamel, 3^e, Ludger Popin.

Pommes fumeuses.—1er, prix, Moïse Laroche.

Pommes autres sortes.—1er, prix, Joseph Trotter, 2^e, Charles Boutet, 3^e, George Talbot.

Pommes de terre.—1er, prix, Amédée Pellier, 2^e, William Walsh, 3^e, Louis Archambault, 4^e, Jules Landry.

Pommes de terre autres sortes.—1er, prix, Roland Forcier, 2^e, Onésime Paris, 3^e, William Walsh, 4^e, Charles Boutet.

Carottes.—1er, prix, Joseph Jacques Hamel, 2^e, Les Frères du Sacré-Cœur, 3^e, Philippe Picher.

Betteraves de table.—1er, prix, Louis Archambault, 2^e, François Pothier, 3^e, Les Frères du Sacré-Cœur.

Pommes fumeuses.—1er, prix, Moïse Laroche.

Pommes autres sortes.—1er, prix, Joseph Trotter, 2^e, Charles Boutet, 3^e, George Talbot.

Pommes de terre.—1er, prix, Amédée Pellier, 2^e, William Walsh, 3^e, Louis Archambault, 4^e, Jules Landry.

Pommes de terre autres sortes.—1er, prix, Roland Forcier, 2^e, Onésime Paris, 3^e, William Walsh, 4^e, Charles Boutet.

Carottes.—1er, prix, Joseph Jacques Hamel, 2^e, Les Frères du Sacré-Cœur, 3^e, Philippe Picher.

Betteraves de table.—1er, prix, Louis Archambault, 2^e, François Pothier, 3^e, Les Frères du Sacré-Cœur.

Pommes fumeuses.—1er, prix, Moïse Laroche.

Pommes autres sortes.—1er, prix, Joseph Trotter, 2^e, Charles Boutet, 3^e, George Talbot.

Pommes de terre.—1er, prix, Amédée Pellier, 2^e, William Walsh, 3^e, Louis Archambault, 4^e, Jules Landry.

Pommes de terre autres sortes.—1er, prix, Roland Forcier, 2^e, Onésime Paris, 3^e, William Walsh, 4^e, Charles Boutet.

Carottes.—1er, prix, Joseph Jacques Hamel, 2^e, Les Frères du Sacré-Cœur, 3^e, Philippe Picher.

Betteraves de table.—1er, prix, Louis Archambault, 2^e, François Pothier, 3^e, Les Frères du Sacré-Cœur.

Pommes fumeuses.—1er, prix, Moïse Laroche.

Pommes autres sortes.—1er, prix, Joseph Trotter, 2^e, Charles Boutet, 3^e, George Talbot.

Pommes de terre.—1er, prix, Amédée Pellier, 2^e, William Walsh, 3^e, Louis Archambault, 4^e, Jules Landry.

Pommes de terre autres sortes.—1er, prix, Roland Forcier, 2^e, Onésime Paris, 3^e, William Walsh, 4^e, Charles Boutet.

Carottes.—1er, prix, Joseph Jacques Hamel, 2^e, Les Frères du Sacré-Cœur, 3^e, Philippe Picher.

Betteraves de table.—1er, prix, Louis Archambault, 2^e, François Pothier, 3^e, Les Frères du Sacré-Cœur.

Pommes fumeuses.—1er, prix, Moïse Laroche.

Pommes autres sortes.—1er, prix, Joseph Trotter, 2^e, Charles Boutet, 3^e, George Talbot.

Pommes de terre.—1er, prix, Amédée Pellier, 2^e, William Walsh, 3^e, Louis Archambault, 4^e, Jules Landry.

Pommes de terre autres sortes.—1er, prix, Roland Forcier, 2^e, Onésime Paris, 3^e, William Walsh, 4^e, Charles Boutet.

VIN SAINT LEON



Fort et sain à l'âge de quatre-vingt ans

Pourquoi un homme ne serait-il pas fort et sain à l'âge de quatre-vingt ans ?

Souvent la nature a besoin d'un peu d'aide afin de stimuler doucement la digestion et de donner une nouvelle énergie à l'organisme. C'est la raison pour laquelle elle nous donne du "VIN SAINT-LEON" (Vin Français). C'est le tonique naturel pour les vieillards pour ceux qui sont faibles et faibles, pour les invalides et les convalescents. C'est un vin pur, généreux et naturel—tel qu'exprimé de la grappe en France, et, d'un âge raisonnable.

Faites un essai, en prenant un verre à vin avant chaque repas.

En vente par les pharmacies, les épiceries et aux hôtels.

F. X. ST-CHARLES & Co.

Épiciers en Gros et importateurs de Vins.

257, rue St-Laurent, MONTREAL.

Souls Agent pour le Canada.

1er prix, Romuald Fortier, 2^e, Alexis Thérien, 3^e, Charles Boutet.

2^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, Johnny Huard, 2^e, Octave Labbé, 3^e, Adolphe Laroche.

3^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

4^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

5^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

6^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

7^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

8^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

9^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

10^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

11^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

12^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

13^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

14^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

15^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

16^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

17^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

18^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

19^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

20^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

21^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

22^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

23^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

24^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

25^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

26^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

27^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

28^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

29^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

30^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

31^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

32^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

33^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

34^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

35^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

36^e, de laine, faits à la main.—1er, prix, F. X. Labbé, 2^e, Johnny Huard, 3^e, Edmond Provencher.

enrichies de brillants et plusieurs marmittes pleines de pièces d'or. Mais Gissler, s'il connaît la composition du trésor, ignore où il a été enterré et cherche toujours.

Ces îles des Cocos pourraient bien, après tout, n'être que les îles des Gogos.

Faiblesse et nervosité

Des milliers de personnes souffrent de maux qui pourraient être facilement guéris.

Des milliers de personnes, par tout le pays, souffrent constamment de nervosité—leur sang est pauvre et aqueux, leurs nerfs faibles et agités. Elles sont pâles, faibles, souvent en proie aux maux de tête et au vertige, elles sont épuisées au moindre exercice et souvent elles se prennent à envisager la vie comme un fardeau.

Il n'y a qu'un seul moyen absolument sûr d'acquiescer une santé et une force nouvelles, c'est par l'usage des Pilules Rosses de Dr Williams pour les Personnes Pâles. Ces pilules font un sang nouveau, riche, rouge, renforcent les nerfs; elles apportent la santé, la force, le bonheur à ceux qui en font usage. M. O. W. Daley, Crystal City, Manitoba, démontre la véracité de cette assertion. Il dit: "J'ai employé les Pilules Rosses de Dr Williams avec de merveilleux résultats. Avant d'en prendre j'étais faible et nerveux; mon sang était pauvre; j'étais pâle et j'avais des douleurs dans la région du cœur. Présentement, après avoir pris huit boîtes de pilules, mes nerfs sont forts; mon sang est pur et riche; j'ai un bon teint et l'action du cœur est régulière. Je crois qu'il n'y a aucun remède capable d'égaliser les Pilules Rosses de Dr Williams contre ces maux."

C'est le verdict de tous ceux qui ont essayé judicieusement ces pilules, et ceux qui sont malades peuvent obtenir une santé et une force nouvelles par l'usage de ce remède. Ne gaspillez pas votre argent et ne courez plus risque d'altérer votre santé en prenant une substitution quelconque. Assurez-vous que le nom au long Dr Williams' Pink Pills for Pale People soit imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si vous ne pouvez obtenir les pilules chez votre marchand elles vous seront envoyées par la poste, à 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, en adressant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

C'est certain

Guérison prouvée assurée de toutes les maladies de routine par l'emploi régulier et persévérant du BAUME RHUMAL, le spécifique français préconisé contre le rhume, la toux, la grippe, la coqueluche et la bronchite.

25 cts la boîte. En vente partout.

Messieurs les secrétaires-trésoriers trouveront en vente à ce bureau des blancs de listes électorales, et de rôles d'évaluation.

TERRE A VENDRE

Une terre située dans le troisième rang de Warwick, à trois milles de l'église, contenant cent soixante six acres en superficie, bien bâtie et en bon ordre. Conditions faciles.

S'adresser à

Nazaire Vidal,

Warwick P. Q.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après Dimanche, le 14 juin 1903, les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit:

LEVIS: DEPARTS

No 34—EXPRESS:—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi. 5.20 p.m.

No 33—Express:—Montréal Tous les jours excepté lundi. 12.45 p.m.

No 151—Express:—Montréal. 12.00 p.m.

No 46—Pour Rivière-du-Loup et Campbellton. 8.15 a.m.

No 48—Pour Rivière-du-Loup. 5.35 p.m.

No 153—Pour Montréal. 4.15 p.m.

LEVIS: ARRIVÉE

No 152—EXPRESS:—De Montréal (Tous les jours excepté le dimanche). 1.00 p.m.

No 150—EXPRESS:—De Montréal (Tous les jours excepté lundi). 6.50 a.m.

No 32—Express:—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours, lundi excepté. 12.35 p.m.

No 34—Express excepté le samedi:—Montréal. 5.20 p.m.

No 153—de Campbellton. 4.05 p.m.

MIXED:

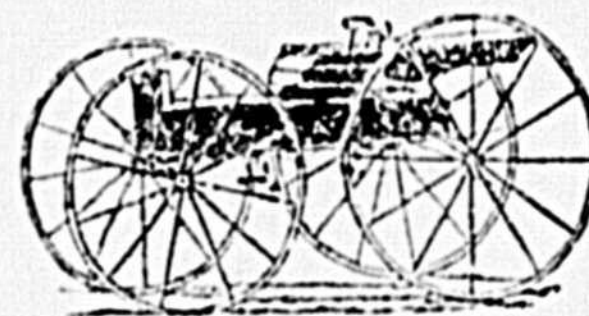
No 47—De Rivière du Loup. 5.00 a.m.

No 45—Express de Rivière du Loup et Campbellton. 10.45 a.m.

Tous les trains circulent d'après le "Eastern Standard Time, 24 heures d'anté-minuit."

Moncton, N.-B., 11 juin 1903.

VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradis, charbon bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment